



## AVIS PUBLIC

### PRÉSENTATION DU BUDGET ET PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

En conformité avec l'article 956 du *Code municipal*, le Conseil municipal du Village de Val-David adoptera le budget 2012 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2012-2013-2014, lors d'une assemblée extraordinaire qui se tiendra à la salle communautaire de l'église de Val-David sise au 2490, rue de l'Église, le mardi 20 décembre 2011 à 19h30.

Au cours de cette réunion, les délibérations du Conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2012 et le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À VAL-DAVID, ce 30 novembre 2011

Serge Pourreaux  
Directeur général